



Les Auctionatores

Bulletin d'information CGT des salarié-e-s des OVV et CPJ n°100 – juillet 2021

La réunion de la CPPNI s'est déroulée le 1er juillet 2021 en visioconférence, 2 points ont été abordés, la présentation des comptes prévoyance MACIF et des frais de santé Malakoff Humanis pour 2020.

Comptes prévoyance MACIF : les chiffres clés 2020 affichent un déficit de – 1 101 310 € dans les comptes de résultats dû à un décès survenu en 2020 qui a un très fort impact sur les comptes car il engage les garanties décès, rente de conjoint et rente éducation pour des montants très élevés.

On constate également un maintien à un niveau élevé de la fréquence des prestations périodiques en incapacité / invalidité, un montant des provisions en forte hausse + 30 % due en partie au décès de 2020. Le résultat technique est très déficitaire à – 2,2M€, soit un P/C de 271% pour l'exercice 2020. La provision d'égalisation qui sert à lisser les résultats dans le temps est négative -480 000€. Le fonds de solidarité s'élève à 85 000€.

La CGT constate que le fonds de solidarité augmente tous les ans et n'est pas utilisé par les assurés et propose qu'une communication soit faite aux employeurs et aux salariés.

Le collège patronal répond qu'ils n'ont pas reçu de dossier de demandes d'aides exceptionnelles. Il est demandé à la MACIF de faire un retour aux membres de la CPPNI sur les aides susceptibles de rentrer dans le cadre du fonds de solidarité.

La MACIF précise qu'il faut surveiller les risques incapacité /invalidité, même si les comptes sont déficitaires, il n'y a pas de corrélation entre le décès et les cotisations.

Comptes frais de santé Malakoff-Humanis : le fait marquant pour 2020, est la taxe COVID d'un montant de 3,90% calculée sur l'assiette des cotisations HT santé et intégrée dans les comptes de résultats 2020. Pour rappel, cette taxe est reversée à l'assurance maladie en contre partie des moindres dépenses de santé due à la crise sanitaire.

Les comptes de résultats pour les actifs sont positifs pour le socle et les options 1 et 2 avec un S/P total de 68,1%. Le régime des accueils affiche un S/P de 110,6%, le S/P total tous régimes est de 68,4%. La réserve générale est de 328 325€ et le fonds HDS s'élève à 23 327€. La CGT demande si MH peut présenter en septembre des actions ou aides individuelles à mettre en place dans le cadre du HDS. MH confirme la demande et rappelle que le règlement du HSD n'a pas été signé.

Les éléments démographiques : le nombre total des bénéficiaires a diminué de -2,4% (-16 personnes) par rapport à 2019, mais le nombre d'assurés a augmenté de 1,5% (+6 personnes), 63% des bénéficiaires optent pour le régime socle. Le contrat couvre 416 assurés dont 639 bénéficiaires (45 conjoints et 178 enfants), 53% des assurés sont des femmes, l'âge moyen des assurés est de 42 ans.

Les statistiques médicales par postes : le dentaire représente 18% des dépenses, l'hospitalisation 20%, les consultations et visites 17%, les frais médicaux de ville 16%, la pharmacie 15% et l'optique 10%.

Prochaine CPPNI le lundi 20 septembre 2021 à 9h30.

Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à deploiement.fsetud@cgt.fr avec la mention « CPJ »

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes